COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

POLE REGIONAL DE RECHERCHE APPLIQUEE AU DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES AGRICOLES D'AFRIQUE CENTRALE

# Colloque International

## *« Le Manioc en Afrique Centrale : Résilience des Systèmes de Production et Amélioration des Chaines de Valeurs »*

**24 – 27 Avril 2018, Yaoundé, Cameroun**

# DEUXIEME ANNONCE

*Décembre 2017*



PRASAC DIRECTION GENERALE B.P. 764 N'DJAMENA TCHAD

## 1. CONTEXTE

### *1.1. Brève présentation de l'agriculture africaine*

L'Afrique demeure fortement dépendante de ses ressources sur l'agriculture, avec près de 400 millions de paysans, et seulement 20% du milliard d'hectares de terres cultivables mis en valeur. L'agriculture africaine reste très faiblement intensifiée et peu capitalisée avec une agriculture familiale dominante. L'Afrique subsaharienne demeure importatrice pour ses besoins alimentaires estimés à 37,2 milliards $US en 2016 selon la FAO.

Divers facteurs d'origine historique, structurelle et liés à la globalisation ont conduit à cette stagnation de l'agriculture africaine. L'émiettement territorial des États, et donc des économies, n'a pas permis la création de grands marchés intérieurs. Certes, l'inadéquation des politiques agricoles et institutionnelles parfois agencées aux conflits et guerres nationaux ou supranationaux portent une responsabilité. Mais, le faible accès aux investissements et aux crédits, l'inorganisation des filières, le manque de formation et d'information des agriculteurs et la faible valorisation des produits sur la chaine de valeur apparaissent comme les quatre handicaps majeurs latents qui, cumulés et combinés, limitent fortement l'amélioration de l'agriculture africaine.

En 2050, la population africaine, en majorité féminine et jeune, avoisinera environ deux milliards de personnes. Nourrir les Africains, leur créer de la richesse et conserver les ressources pour les générations à venir sont les défis majeurs auxquels l'Afrique sera confrontée. A l'instar du Programme pour la productivité de l'agriculture en Afrique de l'Ouest (PPAAO), le Programme pour la productivité de l'agriculture en Afrique Centrale (PPAAC) vise à conduire la révolution agricole africaine en augmentant les investissements dans l'agriculture en Afrique centrale, en favorisant l'entreprenariat et l'investissement dans l'agro-business et les chaînes de valeur agricoles, en améliorant les marchés nationaux et régionaux et en promouvant la sécurité alimentaire collective et la gestion durable des ressources en Afrique. Les résultats et enseignements découlant du Colloque pourront contribuer à catalyser le démarrage effectif du CAAPP.

### *1.2. Enjeux du manioc dans l'alimentation et l'économie mondiale, et spécifiquement dans les pays d'Afrique Centrale,*

Le manioc (*Manihot esculenta* Crantz) est une plante tropicale, vivace à racines, appartenant à la famille des Euphorbiacées, dont l'origine est attribuée au Sud-Ouest du bassin amazonien. Sa culture représente actuellement la 6$^{e}$ culture alimentaire qui nourrit le monde et figure parmi les principales plantes à racines amylacées cultivées du continent. Il est fortement intégré dans les systèmes de production et de consommation alimentaire et bénéficie d'une forte expansion géographique (de la forêt aux zones de savanes) à cause de son adaptation aux conditions agro-climatiques rudes et variées.

Introduit en Afrique au XVIe siècle par les Portugais, il nourrit actuellement plus de 800 millions de personnes à travers le monde, avec une production estimée à 250 millions de tonnes, dont 134 millions en Afrique. Le manioc constitue le principal aliment de base pour environ 40% de la population de nombreux pays tropicaux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. La culture du manioc occupe en Afrique plus de 6% des espaces emblavés et concerne 70% des actifs agricoles, particulièrement les femmes.

En Afrique centrale, le manioc occupe une place importante dans l'économie agricole et la sécurité alimentaire. En zone forestière, il constitue une source d'alimentation de base des populations, alors qu'en zones des savanes, il est particulièrement cultivé pour juguler les soudures. Dans la sous-région, le manioc est essentiellement cultivé par les petits agriculteurs, à travers les exploitations familiales agricoles (EFA) de petites tailles. Améliorer sa production et son intégration efficiente dans la chaîne de valeur contribuera à la sécurité alimentaire des populations des zones productrices ainsi qu'à l'augmentation des revenus des acteurs impliqués. L'enjeu repose sur une consolidation, voire une augmentation des 10 millions de tonnes de racines fraîches produites en zone CEMAC, en termes de productivité, de qualité des produits et de potentiel de transformation.

Les travaux de recherche menés sur les pratiques culturales utilisées dans les systèmes de culture à base de manioc doivent livrer des connaissances scientifiques sur l'efficacité de ces pratiques et sur la productivité du manioc dans les différentes zones agro écologiques. Cependant, l'inadaptation de certaines propositions de recherche à la diversité des problèmes réels explique leur faible appropriation par les producteurs et leur degré d'impact réduit sur le développement. Avec l'apport des démarches de «recherches participatives» ayant pour objet de promouvoir la co-construction du changement technique à partir d'interactions entre le chercheur, le producteur et les vulgarisateurs, il convient de s'y appuyer pour construire des solutions techniques adaptées sur les savoir-faire endogènes, les contraintes du milieu et les opportunités de valorisation des produits.

### *1.3. Problématiques majeures de la productivité et de la compétitivité du manioc en Afrique Centrale ;*

L'Afrique centrale est dotée d'un fort potentiel de production du manioc dans sa zone forestière comme en savane. Cependant, les niveaux de rendement actuels représentent à peine 20% du potentiel des variétés cultivées. De nombreuses contraintes ralentissent l'amélioration de cette spéculation, parmi lesquelles :



PRASAC B.P. 764 N'DJAMENA TCHAD DIRECTION GENERALE

- la faible connaissance des variétés cultivées localement ;
- la faible évolution des pratiques culturales locales ;
- la forte sensibilité des cultivars locaux aux maladies et ravageurs ;
- le faible niveau technologique des systèmes endogènes de transformation ;
- le faible niveau des investissements dans la recherche-développement.

### *1.4. Apports du projet Manioc dans l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du manioc en Afrique Centrale*

Au cours de la période 2011 - 2017, un projet intitulé « *Production durable du manioc en Afrique centrale et intégration aux marchés* » a été mis en œuvre dans les six (06) pays de la zone CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Tchad) par le PRASAC et ses partenaires des SNRA, et le CIRAD (France).

L'objectif global du projet est d'augmenter de façon durable la productivité des systèmes de culture à base de manioc, d'améliorer la qualité post-récolte, de diversifier les produits de transformation et d'en favoriser l'intégration aux marchés. Les objectifs spécifiques sont : (i) d'établir de façon participative un diagnostic des systèmes de culture, de transformation et de mise en marché du manioc, (ii) de proposer en concertation avec les producteurs et transformateurs des améliorations de la filière et (iii) de renforcer les capacités des systèmes nationaux de recherche et de développement.

## 2. OBJECTIFS DU COLLOQUE

L'objectif général du Colloque est de faire le point de la recherche-développement sur la filière Manioc en zone CEMAC à la lumière des résultats des travaux du projet Manioc/PRASAC et d'autres initiatives similaires, afin de proposer des alternatives de changement à mettre en place pour améliorer la productivité et la compétitivité de la filière manioc en Afrique Centrale.

Les objectifs spécifiques sont :

- Evaluer la contribution de la filière Manioc dans la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, ainsi que l'amélioration des revenus agricoles en Afrique Centrale ;
- Améliorer la productivité et la compétitivité de la filière Manioc, et l'intégration des peuples d'Afrique Centrale ;
- Evaluer la mise en marché du manioc et de ses produits dérivés pour la réduction de l'insécurité alimentaire en Afrique Centrale ;
- Proposer des initiatives régionales d'amélioration de la filière Manioc en vue d'un changement significatif de l'échelle de production.

## 3. SOUS-THEMES

**3.1. Structure et dynamique des chaînes de valeur sur le Manioc** : Caractérisation sociodémographiques des segments et des acteurs de la filière ; caractérisation de la demande du manioc et de ses dérivés ; caractérisation des flux commerciaux du manioc et de ses dérivés, analyse des stratégies des producteurs ; perceptions des organisations paysannes ;

**3.2. Production durable et productivité du Manioc :** Caractérisation des variétés traditionnelles ; conservation du germoplasme ; production et utilisation des variétés améliorées ; systèmes de cultures et de production ; gestion intégrée de la fertilité des sols ; gestion intégrée des maladies et ravageurs ;

**3.3. Biotechnologies et importance nutritionnelle du Manioc** : typologie des procédés et unités de transformation ; contraintes et pratiques de conservation des produits ; qualité et valeur nutritionnelle des produits ;

**3.4. Politiques et stratégies de développement de la filière Manioc** : intégration au marché, vision stratégique régionale sur le manioc.

## 4. COMITE D'HONNEUR

Le Colloque est organisé sous le Haut Patronage du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Cameroun.

Le Comité d'Honneur du Colloque est constitué du Président de la Commission de la CEMAC, le Secrétaire Général de la CEEAC, le Coordonnateur du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, des ministres en charge de la recherche, de l'Agriculture, de l'élevage, du commerce, du plan des pays de la CEMAC, le PCA du PRASAC, et des antennes Afrique Centrale de certaines organisations internationales (la Banque Mondiale, le FIDA, l'UE, la GiZ, la BAD,...).

## 5. COMITÉ D'ORGANISATION

*Président* : DG/PRASAC ;
*Vice-Président* : DG/IRAD ;
*Rapporteur Général* : DS/PRASAC ;
*Rapporteurs adjoints* : AR3 & AR5 du Projet Manioc, DRS/IRAD, Chef SPV/PRASAC, Chef SIC/PRASAC, Chef Cellule Communication IRAD ;
*Trésorier Principal* : DAF/PRASAC ;
*Trésorier Adjoint* : A designer par le DG/IRAD ;
Commissaires aux Comptes : Contrôleur financier IRAD, Contrôleur financier PRASAC ;
*Membres* : DCST/MINRESI, DVI/IRAD, Dr ONGUENE Nérée, Pr. Emmanuel MBETID BESSANE, Chef de Centre IRAD Nkolbisson, CELCOM-MINRESI, les 6 DN du PRASAC, SAF/PRASAC, Secrétaires PRASAC

PRASAC B.P. 764 N'DJAMENA TCHAD DIRECTION GENERALE

## 6. COMITÉ SCIENTIFIQUE

*Président* : Dr Alassa MOULIOM PEFOURA, Directeur Scientifique du PRASAC ;
*Vice-Président* : Dr Nérée ONGUÉNÉ AWANA, Agronomie/Systèmes de culture, IRAD (Cameroun) ;
*Secrétaire* : Dr Jean de Dieu NZILA, *Pédologie, (Congo)* ;
Secrétaire Adjoint : Pr Michel TCHOTSOUA, Géographie, Université de Ngaoundéré (Cameroun)

*Membres :*

1. Pr Patrick MOBAMBO, Phytopathologie, Université de Kinshasa (RDC) ;
2. Pr Robert NDJOUENKEU, Technologie Post-Récolte, Université de Ngaoundéré (Cameroun) ;
3. Dr Eugène EHABE, Technologie Post-Récolte, IRAD (Cameroun) ;
4. Pr Emmanuel MBETID BESSANE, Agro-Economie, Université de Bangui (RCA) ;
5. Dr Lambert MOUNDZEO, Agro-climatologie, IRA (Congo) ;
6. Dr SOUGNABE PABAME, Sociologie et Anthropologie, IRED (Tchad) ;
7. Pr Joseph HOUNHOUIGAN, Technologie Agro-Alimentaire, Université d'Abomey-Calavi (Benin) ;
8. Pr Abdourahamane SANGARE, Biotechnologie et biosécurité, CORAF-WECARD (Côte d'Ivoire) ;
9. Dr Hélène JOLY, Génétique et Amélioration des espèces, CIRAD (France) ;
10. Pr Éric TOLLENS, Agro-économie, Université de Leuven (Belgique) ;
11. Dr Marie France DUVAL, Génétique et amélioration des plantes, CIRAD (France) ;
12. Dr Armand Claude MVILA, Phytopathologie, IRA (Congo) ;
13. Dr Joseph MABANZA, Génétique et amélioration des plantes, IRA (Congo) ;
14. Dr Hortense DIALLO, Virologie, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) ;
15. Dr Evrard Brice DIBI KONAN, Physiologie et Agronomie des Plantes à Racines et Tubercules, Université de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
16. Pr Crépin ELLA MISSANG, Transformation post-récolte/flux, USTM (Gabon) ;
17. Dr James LEGG, Virologie/Entomologie, IITA (Tanzanie) ;
18. Pr Jacques LUTALADIO Ne BAMBI, Agronomie et Systèmes de culture, Université de Kinshasa (RDC) ;
19. Pr LEMA ki-MUNSEKI, Entomologie, Université de Kinshasa (RDC) ;
20. Dr Mesa MAHUNGU NZOLA, Agronomie et Systèmes de culture, IITA- RDC ;
21. Dr ETCHU Kingsley AGBOR, Nutrition Animale, IRAD (Cameroun) ;
22. Pr NGO NONGA Fridoline, Economie, Université de Douala (Cameroun).

## 7. INSTRUCTIONS AUX AUTEURS :

Les communications (orales ou posters) doivent être écrites sur papier de format A4 (29,7cm x 21,0cm), avec la police TAHOMA, taille 11, interligne 1,15. Le texte ne doit pas dépasser 15 pages (y compris les figures, tableaux et photos) avec des marges normales (2,5 cm).

Chaque communication dont le résumé est accepté sera écrite en français ou en anglais et doit comporter les sections suivantes : résumé, introduction, matériel et méthodes, résultats et discussion, conclusion, remerciements et références bibliographiques.

Le résumé doit être informatif, précis, permettant d'appréhender : (i) la problématique, (ii) les objectifs, (iii) les méthodologies utilisées, (iv) les résultats et les conclusions. Il doit avoir entre 250 et 400 mots avec 4 à 7 mots-clés en français et en anglais. Il ne doit pas comporter des sous-sections, ni d'illustrations (figures, tableaux) ou de références.

Le titre est en minuscule, en gras et de taille 18. Les auteurs sont en bas du titre : on utilisera la taille 14. Les prénoms en minuscule précéderont les noms patronymiques qui seront en caractère d'imprimerie. Une note en bas de texte indiquera l'institution, les adresses postales et électroniques et le téléphone de chaque auteur, en soulignant le nom de l'auteur principal à qui les correspondances seront destinées.

Les auteurs doivent proposer le mode de présentation de leur communication (orale ou affichée). La sélection des communications à présenter au Colloque sera basée sur l'originalité et la pertinence des résultats présentés dans le résumé, en conformité avec les sous-thèmes du Colloque.

Chaque communication (titre, résumé et texte complet) devra être fournie sur support électronique, version Word pour Windows en mode compatible avec les versions antérieures
Les posters devraient avoir de préférence 84 cm x 120 cm de dimensions. Les posters resteront en place pendant toute la durée du Colloque ; un panneau pour affichage sera mis à disposition à cet effet.

## 8. STANDS

Des stands d'exposition seront prévus pour les participants proposant des produits à exposer durant le colloque. La location des stands se fera auprès du comité d'organisation. Un stand est composé d'un espace d'exposition couvert, d'une table et de 2 chaises Le prix de location d'un stand varie en fonction des dimensions. En fonction des dimensions, les prix des stands sont les suivants :

PRASAC B.P. 764 N'DJAMENA TCHAD DIRECTION GENERALE

- stand de 9 $m^2$: 300.000 FCFA (environ 450 €),
- stand de 18 $m^2$: 400.000 FCFA (environ 600 €),
- stand de 27 $m^2$: 500.000 FCFA (environ 750 €).

La location d'un stand donne droit aux pauses-cafés, repas et kit du colloque.

### 9. LANGUES DE TRAVAIL

Les textes seront soumis en Français ou en Anglais. Les présentations orales se feront en Français, en Anglais ou en Espagnol. Une traduction simultanée sera disponible lors des sessions de présentation en salle.

### 10. MODALITES DE PARTICIPATION

Les participants attendus sont des responsables des organisations paysannes, des chercheurs, des étudiants, des agents de développement et d'industries agro-alimentaires, des décideurs, des fabricants et distributeurs d'équipements, d'intrants agricoles et des partenaires techniques et financiers.
Les frais d'inscription au Colloque sont de 200.000 FCFA ou 300 € par participant ; ils sont de 100.000FCFA ou 150 € pour les étudiants. Ces frais couvrent le kit du participant, les repas de midi, et les pauses-cafés pendant la durée du Colloque.

Les personnes désireuses de s'inscrire utiliseront le formulaire dédié à cet effet.

Dans la mesure du possible, les participants ayant des bonnes communications et ne pouvant pas se prendre en charge pourront obtenir à cet effet un appui des organisateurs.

### 11. DATES LIMITES :

- Soumission des résumés : 1er février 2018 ;
- Notification d'acceptation des résumés : 1er mars 2018 ;
- Inscription et envoi des communications retenues : 20 mars 2018 ;
- Réception des communications complètes (résumé + texte intégral) : 20 mars 2018.
- Edition des documents du Colloque (cahier des résumés, programme, informations pratiques,...) : 1er avril 2018.

### 12. DATE ET LIEU DU COLLOQUE :

Le Colloque se tiendra du 24 au 27 avril 2018, à Yaoundé, au Cameroun, à l'Hôtel de ville.

### 13. ORGANISATION ET PARTENAIRES :

Le PRASAC organise cet événement en collaboration avec le Ministère Camerounais de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), ainsi que les universités, les ministères sectoriels (Agriculture, recherche, finances, plan, commerce, industrie, PME, artisanat...), et les Instituts nationaux de recherche agricole (IRAD, ICRA, IRA, CENAREST, ITRAD), des pays de la zone CEMAC.

La Plateforme Régionale des Organisations des Producteurs d'Afrique Centrale (PROPAC) et le Centre de Coopération Internationale en recherche agricole pour le Développement (CIRA sont également impliqués.

### 14. DATES DES ANNONCES

- 1ère Annonce : 20 juin 2017 ;
- 2e Annonce : 12 décembre 2017;
- 3e et dernière Annonce : 15 janvier 2018.

### 15. LA VILLE DE YAOUNDE

La ville de Yaoundé est la deuxième ville et capitale politique du Cameroun. C'est une ville verdoyante et déforestée par l'urbanisation. « Ville aux sept collines », peuplée de 2,8 millions d'habitants en 2015. Elle est, après Douala, la deuxième ville la plus peuplée de cet Etat de l'Afrique Centrale. Yaoundé est une ville cosmopolite car de nombreuses ethnies et variées, rencontrées au Cameroun (240 ethnies environ), et venant de divers pays d'Afrique et d'autres continents cohabitent.

Yaoundé abrite la plupart des institutions les plus importantes du Cameroun. Les populations locales la surnomment « Ongola », qui signifie « clôture » en Ewondo, et se réfère au mur de l'ancien poste allemand, au début du 20e siècle.
Yaoundé possède un climat de savane avec une grande saison sèche de décembre à janvier et une petite saison de pluies, de mars à juin. Sur l'année, la température moyenne est de 23,5°C et les précipitations sont en moyenne de 831,7 mm. En avril, la température moyenne avoisine 25°C avec 100 mm de pluie.

Situé à 750 mètres d'altitude, Yaoundé (3°52'12N ; 11°31'12E) est situé au sud de la Région du Centre et est éloignée de 250 km des côtes de la baie de Biafra. Cette ville de collines se décompose en trois unités topographiques assises sur un socle rocheux de Gneiss Précambrien qui culminent à 1295 m dans les Monts Mbam Minkom. Yaoundé est une ville tertiaire qui est composé de plus d'une centaine de quartiers populaires, et regorge de quelques industries (Brasseries, scieries, menuiseries, tabac, mécaniques et matériaux de construction...). On rencontre un centre commercial, un quartier de banques, plusieurs marchés, et une panoplie d'infrastructures scolaires et universitaires.
Yaoundé est desservie par l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen, par plusieurs compagnies aériennes de renommées internationales. La ville dispose d'un paysage hôtelier diversifié avec des prix très variables (10.000 à 200.000 FCFA ou 15 à 200€). Le moyen de déplacement le plus disponible est le taxi collectif jaune et les moto-taxis.

PRASAC DIRECTION B.P: 764 N'DJAMENA TCHAD

## 16. HOTELS

| Hôtels | Tarifs/Nuitée | Nombre de chambres disponibles | Temps à la salle de conférence et au site d'exposition (embouteillage compris) | Niveau de Sécurité |
|---|---|---|---|---|
| 1. HILTON ***** | 536 $ | Autant que possible | 10min | Très bon |
| 2. Franco **** | 110 $ | 50 | 10 min | Très bon |
| 3. Merina *** | 110 $ | 50 | 10 min | moyen |
| 4. Djeuga Hôtel**** | 190$ | 20 | 15mn | moyen |
| 5. Tou'Gou ** | 80$ | 60 | 15 min | moyen |
| 6. Somatel** | 70 $ | 30 | 15 min | moyen |
| 7. La Falaise **** | 170 $ | 30 | 10 min | moyen |

**Aéroport** : en réservant votre vol, faites-le directement pour atterrir à **Yaoundé Nsimalen**. Si vous atterrissez à Douala, il vous faudra, prendre un bus pour Yaoundé. Il faudrait prévoir environ 6 h de temps pour arriver à Yaoundé, en incluant le temps d'attente à la gare routière et les embouteillages.

**Visa :** Prendre votre visa dans votre pays. S'il n'y a pas de consulat du Cameroun dans votre pays, vous adressez au Comité local d'accueil au moins 3 semaines avant le début du colloque.

**Déplacement dans Yaoundé** est généralement en taxi au prix de ½ $ si vous empruntez le taxi avec d'autres passagers. Autrement un dépôt, pour vous uniquement dans un taxi vous coutera 6 $ l'heure.

**Climat**: Début de la saison pluvieuse. Les températures varient entre 18 et 30°C. Il peut occasionnellement avoir des pluies. Des habits chauds pourront être nécessaires. Néanmoins, à Yaoundé il fait très souvent chaud. Prévoir assez d'habits légers.

**Devise:** la devise utilisée au Cameroun est le FCFA (Franc CFA) que vous pourrez obtenir à l'aéroport, dans les hôtels, les banques pendant les heures ouvrables. Beaucoup de banques et d'hôtels acceptent les cartes VISA. Etre en possession de plus d'une carte VISA peut être nécessaire au cas où l'une d'elle aurait une défaillance.
Le taux de change actuel est estimé à environ 1 $ = 560 FCFA et 1 € = 650 FCFA

**Santé**: le Paludisme est endémique dans le pays, alors il est mieux de prendre un traitement préventif contre le Paludisme avant et pendant votre vol. A l'aéroport, on vous exigera un carnet de vaccination international ; et le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire.

**Achats:** Des supermarchés sont disponibles. Néanmoins, plusieurs objets sont vendus dans des marchés ouverts et les achats se font par négociation des prix. Dans ce cas, il est préférable de se faire accompagner pour éviter les "pick pockets " qui sont nombreux dans les rues.

**Restauration**: Plus coûteuse (2 à 3 fois plus) dans les hôtels en comparaison aux restaurants dans les rues. Buffet petit déjeuner à l'hôtel 10 $; autres repas 12-15 $ par repas et sous commande.

**Vie sociale**: Les Camerounais sont très sympathiques. Ils sont habitués à la poignée de main chaque jour sauf les chefs traditionnels de certaines tribus qui ne saluent pas les personnes qui ne sont pas de leur rang royal. Il serait bien de prévoir des petits cadeaux que vous remettrez à des personnes que vous trouverez très sympathiques. Des bonbons ou biscuits pour des enfants seront les bienvenus aussi. Au cas où vous participeriez à une cérémonie traditionnelle, les danseurs seront enchantés par quelques billets.

**Langue**: A Yaoundé, le Français est la langue prédominante, l'Anglais et le Pidgin sont aussi couramment parlés. Vous aurez besoin de connaitre comment saluer et remercier en français.

**Réunion avec la hiérarchie** : Sauf pour des événements officiels, il ne sera pas toujours nécessaire de mettre une veste.

**Communication**: Il est bon d'avoir un téléphone portable et d'acheter une puce dans le pays afin de pouvoir contacter facilement ses amis ou sa famille. Il y a trois réseaux de téléphonie mobile au Cameroun: MTN, ORANGE et NEXTEL

**Administration.** Le travail débute officiellement à 7h30 et s'arrête à 15h30 de lundi à vendredi.



PRASAC DIRECTION GENERALE B.P: 764 N'DJAMÉNA TCHAD